

①⑨ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
COURBEVOIE

①① N° de publication : **3 112 232**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②① N° d'enregistrement national : **20 06997**

⑤① Int Cl⁸ : **G 08 G 5/00 (2019.12), G 05 D 1/02**

①②

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②② Date de dépôt : 02.07.20.

③③ Priorité :

④③ Date de mise à la disposition du public de la
demande : 07.01.22 Bulletin 22/01.

⑤⑥ Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥① Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

Demande(s) d'extension :

⑦① Demandeur(s) : *THALES Société anonyme — FR.*

⑦② Inventeur(s) : THIRIET Aurélien, DIAZ PINEDA
Jaime et GAYRAUD Lionel.

⑦③ Titulaire(s) : THALES Société anonyme.

⑦④ Mandataire(s) : Lavoix.

⑤④ **PROCEDE DE DETERMINATION DE TRAJECTOIRES DE DEROULEMENT D'UN AERONEF.**

⑤⑦ Procédé de détermination de trajec-
toires de déroutement d'un aéronef

La présente invention concerne un procédé de détermi-
nation de trajectoires (60) de déroutement d'un aéronef par
rapport à une trajectoire principale (17) définie pour l'aéro-
nef dans un environnement (12), le procédé comprenant la
détermination de la trajectoire de coût minimal reliant cha-
cun des points de trajectoire échantillonnant la trajectoire
principale (17) de l'aéronef sur une image à des points de
déroutement (18) définis en dehors de la trajectoire princi-
pale (17) sur l'image, en fonction d'une carte de distances
déterminées au préalable, la trajectoire déterminée étant
appelée trajectoire de déroutement (60).

Figure pour l'abrégié: 1 0

FR 3 112 232 - A1



Description

Titre de l'invention : Procédé de détermination de trajectoires de déroutement d'un aéronef

- [0001] La présente invention concerne un procédé de détermination de trajectoires de déroutement d'un aéronef par rapport à une trajectoire principale définie pour l'aéronef dans un environnement. La présente invention concerne aussi une installation électronique associée. La présente invention concerne également un aéronef comprenant une telle installation électronique.
- [0002] Dans le domaine de l'aéronautique, un pilote peut être amené à rencontrer des situations imprévues, telles qu'une menace, une panne ou des conditions météorologiques dégradées.
- [0003] Aussi, pour mener à bien sa mission et assurer sa survie et celle de son équipage, le pilote prépare sa mission en amont de sorte à définir une trajectoire principale et des alternatives de trajectoires en cas de situations imprévues. En particulier, au cours de cette phase de préparation, le pilote définit des zones de sécurité potentielles et réfléchit en amont à la manière de les atteindre tout au long de la trajectoire principale. Pour cela, il essaye d'imaginer des risques inattendus sur sa trajectoire pour se projeter sur la façon de rejoindre une zone de sécurité (masquage terrain, vallée, nuages).
- [0004] Cependant, du fait de données incomplètes, du manque d'information sur les menaces potentielles ou de contremesures de détection déployées sur le terrain, le déroulement de la mission est affecté d'un haut degré d'incertitude.
- [0005] Ainsi, une fois dans l'action, lorsque le pilote se retrouve dans une zone de danger, il devra envisager de façon réactive la meilleure manière d'atteindre une zone de sécurité selon ses compétences, sa connaissance de l'environnement, son intuition et ses techniques de survie.
- [0006] Une telle pratique réside donc dans la capacité du pilote à identifier une zone de sécurité, et la route à suivre pour lui permettre d'atteindre cette zone, à chaque moment de la trajectoire sans augmenter le risque produit par la situation imprévue. Cette pratique présente donc des limites dans la mesure où la moindre défaillance du pilote est susceptible de lui être fatale.
- [0007] Il est notamment noté, selon le modèle de conscience de la situation proposé par Endsley en 1988, qu'une bonne prise de décision demande une bonne compréhension de la situation et une gestion adéquate de l'urgence de la décision. Cependant, une bonne conscience de la situation n'est pas suffisante pour assurer une bonne prise de décision. Par exemple, Endsley en 1995 a identifié que dans 27% des accidents aéronautiques, les pilotes avaient une bonne conscience de la situation, et ont malgré tout

pris une mauvaise décision. La raison principale en est des environnements très complexes ou des ressources cognitives limitées par le temps de décision ou les contraintes de la situation (conditions de stress).

[0008] En particulier, la prise de décisions avec des opérateurs expérimentés n'est généralement pas un problème quand la situation est connue et bien définie. Cependant, quand la situation est complètement nouvelle et incertaine, la prise de décisions, même pour des opérateurs expérimentés, est difficile. De plus, quand la survie est en jeu, l'instinct pousse à s'éloigner de la menace, parfois en ajoutant des nouveaux dangers avec un risque de dégrader les chances de survie.

[0009] Il existe donc un besoin pour un procédé permettant d'améliorer la prise de décision d'un pilote face à des situations imprévues.

[0010] A cet effet, la présente description a pour objet un procédé de détermination de trajectoires de déroutement d'un aéronef par rapport à une trajectoire principale définie pour l'aéronef dans un environnement, le procédé étant mis en œuvre par une installation électronique, le procédé comprenant une phase de préparation comprenant les étapes suivantes :

- [0011] – l'obtention d'une image de l'environnement destiné à être survolé par l'aéronef entre un point de départ et un point d'arrivée, une représentation des éléments suivants ayant été ajoutée sur l'image :
- une trajectoire principale destinée à être parcourue par l'aéronef entre le point de départ et le point d'arrivée,
 - au moins un point de déroutement de l'aéronef en dehors de la trajectoire principale,
- le maillage de l'image en zones élémentaires,
- la détermination, pour chaque zone élémentaire de l'image, d'une valeur de coût en fonction d'au moins un critère de coût, le au moins un critère de coût étant relatif au survol de l'environnement par l'aéronef,
- l'échantillonnage de la trajectoire principale pour obtenir des points de trajectoire, et
- pour chaque point de déroutement,
- la détermination, en fonction des valeurs de coût déterminées pour les zones élémentaires, de distances de coût entre le point de déroutement et un ensemble de zones élémentaires de l'image pour obtenir une carte de distances,
 - pour chaque point de trajectoire compris dans l'ensemble de zones élémentaires, la détermination, en fonction de la carte de distances, de la trajectoire de coût minimal reliant ledit point de trajectoire au point de déroutement, la trajectoire déterminée étant appelée tra-

jectoire de déroutement.

[0012] Selon d'autres aspects avantageux de l'invention, le procédé comprend une ou plusieurs des caractéristiques suivantes, prises isolément ou suivant toutes les combinaisons techniquement possibles :

- [0013] – le procédé comprend une phase d'exploitation au cours de laquelle l'aéronef survole l'environnement en suivant initialement la trajectoire principale, la phase d'exploitation comprenant :
- la détermination en temps réel de la position de l'aéronef, et
 - l'affichage, sur un afficheur, d'une image de l'environnement survolé par l'aéronef, une représentation des éléments suivants ayant été ajoutée sur l'image affichée :
 - la trajectoire principale de l'aéronef,
 - un ou plusieurs des points de déroutement, lesdits points de déroutement ajouté(s) étant fonction de la position du ou desdits points de déroulement par rapport à la position de l'aéronef déterminée en temps réel, et
 - la trajectoire de déroutement déterminée entre chaque point de déroutement représenté sur l'image et le point de trajectoire le plus proche dans le sens du vol de l'aéronef de la position de l'aéronef déterminée en temps réel ;
- [0014] – la phase d'exploitation comprend une étape de déroutement de l'aéronef en dehors de la trajectoire principale, en fonction des trajectoires de déroutement représentées sur l'image affichée par l'afficheur ;
- l'étape d'affichage comprend le classement en temps réel des points de déroutement par ordre croissant de la distance-coût entre chaque point de déroutement et le point de trajectoire le plus proche dans le sens du vol de l'aéronef de la position de l'aéronef déterminée en temps réel, le classement étant indiqué sur l'image affichée ;
- la détermination d'une valeur de coût pour chaque zone élémentaire est effectuée en fonction de plusieurs critères de coût, ladite étape de détermination comprenant pour chaque zone élémentaire :
- la détermination d'une valeur intermédiaire de coût pour chaque critère de coût, et
 - la combinaison linéaire des valeurs intermédiaires de coût déterminées pour obtenir la valeur de coût de la zone élémentaire ;
- [0015] – l'environnement comprend au moins une zone de relief et/ou au moins une zone de danger et/ou au moins une zone d'intervisibilité pour un capteur et/ou au moins une zone de météo défavorable et/ou au moins une zone urbaine, le

ou au moins un critère de coût étant choisi dans la liste constituée de :

- un critère d'évitement des zones de relief par l'aéronef,
 - un critère d'évitement des zones de danger par l'aéronef,
 - un critère d'évitement des zones d'intervisibilité d'un capteur par l'aéronef,
 - un critère d'évitement des zones de météo défavorable par l'aéronef, et
 - un critère d'évitement des zones urbaines par l'aéronef ;
- la carte de distances de chaque point de déroutement est déterminée par un algorithme de propagation Eikonale ;
- lors de l'étape d'obtention, l'image de l'environnement est obtenue par l'intermédiaire de mesures effectuée par un capteur, tel qu'une caméra ou un satellite.

[0016] La présente description concerne, en outre, une installation électronique configurée pour mettre en œuvre un procédé de détermination tel que décrit précédemment.

[0017] La présente description concerne aussi un aéronef comprenant une installation électronique telle que décrite précédemment.

[0018] La présente description se rapporte également à un produit programme d'ordinateur comportant un support lisible d'informations, sur lequel est mémorisé un programme d'ordinateur comprenant des instructions de programme, le programme d'ordinateur étant chargeable sur une unité de traitement de données et adapté pour entraîner la mise en œuvre d'un procédé de détermination tel que précédemment décrit lorsque le programme d'ordinateur est mis en œuvre sur l'unité de traitement des données.

[0019] La présente description concerne aussi un support lisible d'informations sur lequel est mémorisé un produit programme d'ordinateur tel que précédemment décrit.

[0020] D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description qui suit de modes de réalisation de l'invention, donnée à titre d'exemple uniquement, et en référence aux dessins qui sont :

[0021] - [fig.1][fig.1], une représentation schématique d'une image d'un environnement destiné à être survolé par un aéronef, l'environnement comprenant des zones de danger et des zones de relief, l'image comprenant une représentation d'une trajectoire principale destinée à être suivie par l'aéronef et une représentation de points de déroutement en dehors de la trajectoire principale,

[0022] - [fig.2][fig.2], une représentation schématique d'un exemple d'un calculateur d'une installation électronique,

[0023] - [fig.3][fig.3], un organigramme d'un exemple d'un procédé de détermination de trajectoires de déroutement,

[0024] - [fig.4][fig.4], un exemple de cartes de coût unitaires et de la carte de coût résultant

- de l'agrégation des cartes de coût unitaires,
- [0025] - [fig.5][fig.5], un exemple d'une carte de coût de dangers appliquée à l'image de la [fig.1],
- [0026] - [fig.6][fig.6], un exemple d'une carte de coût de reliefs appliquée à l'image de la [fig.1],
- [0027] - [fig.7][fig.7], un exemple de la carte de coût résultant de l'agrégation des cartes de coût de dangers et de reliefs illustrées respectivement sur les figures 5 et 6,
- [0028] - [fig.8][fig.8], un exemple d'une carte de distances obtenue en propageant une équation Eikonale depuis un point A,
- [0029] - [fig.9][fig.9], un exemple de la trajectoire de coût minimal obtenue depuis des points C1, C2, C3 de la zone considérée au point A de la carte de distances de la figure 8, et
- [0030] - [fig.10][fig.10], une représentation schématique de l'image de la figure 1 avec les trajectoires de déroutement obtenues pour chaque point de point de déroutement.
- [0031] Une image 11 (ou cartographie) d'un environnement 12 destiné à être survolé par un aéronef 14 entre un point de départ 15 et un point d'arrivée 16 est illustrée par la figure 1. L'image 11 comprend, également, une représentation d'une trajectoire principale 17 destinée à être suivie par l'aéronef 14 entre le point de départ 15 et le point d'arrivée 16 et une représentation d'au moins un point de déroutement 18 de l'aéronef 14 en dehors de la trajectoire principale 17. Les représentations de la trajectoire principale 17 et du ou des points de déroutement 18 ont été ajoutées préalablement sur l'image 11, par exemple, par un opérateur.
- [0032] L'environnement 12 est, par exemple, un environnement comprenant des montagnes, des plaines, des vallées ou encore des forêts.
- [0033] Dans l'exemple illustré par la [fig.1], l'environnement 12 comprend des zones de relief 20 et des zones de danger 22.
- [0034] Les zones de relief 20 sont des zones d'élévation par rapport au sol. Les zones de relief 20 comprennent, par exemple, au moins un élément parmi : une plaine, un plateau et une montagne.
- [0035] Les zones de danger 22 sont des zones comprenant des menaces susceptibles de perturber le vol de l'aéronef 14. Les menaces sont, par exemple, des zones difficiles à survoler pour le pilote, des zones urbaines à ne pas survoler, des zones potentiellement soumises à des fumées de feu de forêt, ou encore des zones où la météo est incertaine et potentiellement dangereuse.
- [0036] L'homme du métier comprendra que le nombre de zones de relief 20 et de zones de danger 22 est dépendant de l'environnement 12 survolé, un environnement 12 étant susceptible de comprendre aucune ou une pluralité de zones de relief 20 et de zones de danger 20. En outre, l'homme du métier comprendra que l'environnement 12 est sus-

ceptible de comprendre d'autres types de zones, notamment des zones d'intervisibilité pour un capteur, c'est-à-dire des zones dans lesquelles un capteur est propre à acquérir des données en tous points de la zone. Le capteur est, par exemple, une caméra.

- [0037] La trajectoire principale 17 a été définie au préalable en fonction de l'environnement 12, notamment des éventuelles zones de relief 20, de danger 22 et/ou d'intervisibilité pour un capteur. La trajectoire principale 17 a, par exemple, été définie par le pilote de l'aéronef 14 ou par un autre opérateur lors d'une phase de préparation d'une mission.
- [0038] Chaque point de déroutement 18 est un point de l'environnement 12 à l'écart de la trajectoire principale 17 et donnant accès à une zone de sécurité. Une zone de sécurité est une zone à l'écart d'un danger potentiel identifié le long de la trajectoire principale 17.
- [0039] Chaque point de déroutement 18 a été définie au préalable en fonction de l'environnement 12, notamment des éventuelles zones de relief 20, de danger 22 et/ou d'intervisibilité d'un capteur. Chaque point de déroutement 18 a, par exemple, été défini par le pilote de l'aéronef 14 ou par un autre opérateur lors d'une phase de préparation d'une mission.
- [0040] Un exemple d'une installation électronique 26 configurée pour déterminer des trajectoires de déroutement de l'aéronef 14 par rapport à la trajectoire principale 17 est illustré par la [fig.2].
- [0041] Dans l'exemple illustré par la [fig.2], l'installation électronique 26 comprend un calculateur 29, tel qu'un ordinateur.
- [0042] Dans l'exemple illustré par la [fig.2], le calculateur 29 comprend un processeur 40 comprenant une unité de traitement de données 42, des mémoires 44, un lecteur de support d'information 46 et, optionnellement, une interface homme-machine 48 comprenant un clavier 50 et un afficheur 52.
- [0043] L'unité de traitement 42 est en interaction avec un produit programme d'ordinateur. Le produit programme d'ordinateur comporte un support d'information. Le support d'information est un support lisible par l'unité de traitement 42. Le support lisible d'information est un medium adapté à mémoriser des instructions électroniques et capable d'être couplé à un bus d'un système informatique.
- [0044] A titre d'exemple, le support d'informations est une clé USB, une disquette ou disque souple (de la dénomination anglaise « Floppy disc »), un disque optique, un CD-ROM, un disque magnéto-optique, une mémoire ROM, une mémoire RAM, une mémoire EPROM, une mémoire EEPROM, une carte magnétique ou une carte optique.
- [0045] Sur le support d'information est mémorisé le programme d'ordinateur comprenant des instructions de programme.
- [0046] Le programme d'ordinateur est chargeable sur l'unité de traitement de données 42 et

est adapté pour entraîner la mise en œuvre d'un procédé de détermination qui sera décrit dans la suite de la description.

- [0047] Dans un autre exemple, le calculateur 29 est réalisé sous la forme d'un ou plusieurs composants logiques programmables, tel que des FPGA (de l'anglais Field Programmable Gate Array), ou encore sous la forme d'un ou plusieurs circuits intégrés dédiés, tel que des ASIC (de l'anglais Application Specific Integrated Circuit). Le calculateur 29 est dans ce cas configuré pour mettre en œuvre un procédé de détermination comme cela sera décrit dans la suite de la description.
- [0048] L'installation électronique 26 est, par exemple, intégralement intégrée dans l'aéronef 14.
- [0049] En variante, l'installation électronique 26 est, par exemple, disposée en partie dans une unité au sol et en partie dans l'aéronef 14. Dans ce cas, l'installation électronique 26 comprend, par exemple, un premier calculateur 29 au sol (configuré pour mettre en œuvre la phase de préparation décrite ci-après) et un deuxième calculateur 29 intégré dans l'aéronef (configuré pour mettre en œuvre la phase d'exploitation décrite ci-après).
- [0050] Le fonctionnement de l'installation électronique 26 va maintenant être décrit en référence à l'organigramme de la [fig.3] qui illustre différentes étapes de mise en œuvre d'un procédé de détermination de trajectoires de déroutement d'un aéronef 14.
- [0051] Le procédé de détermination comprend une phase de préparation 90 et une phase d'exploitation 190 (facultative). Les deux phases sont mises en œuvre par l'installation électronique 26, c'est-à-dire sont mises en œuvre par ordinateur.
- [0052] La phase de préparation 90 est, avantageusement, mise en œuvre en préparation du vol de l'aéronef 14 de sorte à définir en amont les trajectoires de déroutement. Dans ce cas, les trajectoires de déroutement déterminées sont mémorisées (par exemple dans une mémoire 44) en vue d'être chargées dans l'aéronef 14 afin d'être consultables par le pilote en vol. En particulier, une image 11 de l'environnement 12 comprenant des représentations de la trajectoire principale 17 et des trajectoires de déroutement déterminées à partir des différents points de déroutement 18 est, par exemple, mémorisée.
- [0053] En variante ou en complément, la phase de préparation 90 est mise en œuvre lors du vol de l'aéronef 14, par exemple, lorsque la trajectoire principale 17 de l'aéronef 14 a été modifiée. En effet, dans ce cas, les trajectoires de déroutement qui auraient été déterminées au préalable ne sont plus valables. La mise en œuvre de la phase de préparation 90 permet alors de déterminer de nouvelles trajectoires de déroutement à partir de la trajectoire principale modifiée.
- [0054] La phase d'exploitation 190 est une phase au cours de laquelle l'aéronef 14 survole l'environnement 12 en suivant au moins initialement la trajectoire principale 17. La phase d'exploitation 190 a donc lieu durant la mission effective de l'aéronef 14.

- [0055] La phase de préparation 90 comprend une étape 100 d'obtention d'une image 11 de l'environnement 12 destiné à être survolé par l'aéronef 14. Un exemple d'une telle image 11 a été décrit précédemment, notamment en référence à la figure 1. L'image 11 a, par exemple, été obtenue au moyen de mesures effectuées par un ou des capteurs. Par exemple, l'image 11 a été acquise par une caméra, par exemple, lors du vol d'un aéronef portant la caméra. En variante, l'image 11 a été acquise par un système satellite ou transmise par une liaison de données externe.
- [0056] La phase de préparation 90 comprend une étape 110 de maillage de l'image 11 en zones élémentaires, aussi appelées pixels.
- [0057] Le maillage, aussi appelé grille, est le plus souvent régulier. On parle alors de grille non structurée. En variante, le maillage est irrégulier et forme ainsi une grille structurée. Le procédé en lui-même est agnostique du maillage choisi.
- [0058] Le maillage comprend, par exemple, des zones élémentaires correspondant à des surfaces de 100 mètres par 100 mètres.
- [0059] Le maillage est, par exemple, généré via un algorithme de Maubach. Un algorithme de Maubach affine localement un maillage, aussi appelé grille, jusqu'à satisfaction d'un critère sur le pas de grille local. Il s'agit généralement de concentrer les pixels dans certains types de zones dans lesquels on souhaite concentrer la précision des calculs. Typiquement, la concentration a lieu au voisinage immédiat de menaces ou de points d'intérêt.
- [0060] La notion de zone élémentaire revêt différentes formes suivant le caractère isotrope ou anisotrope de la stratégie de coût décrite dans l'étape suivante du procédé :
- [0061] – Dans le cas d'une stratégie de coût isotrope, une zone élémentaire est une portion de la zone géographique. Ce cas survient dans le cas de la génération de trajectoires via une stratégie de coût isotrope.
- Dans le cas d'une stratégie de coût anisotrope, une zone élémentaire est une portion de la zone géographique, associée à une information de dérivée temporelle. En effet, le coût en un point dépend alors des conditions dans lesquelles on traverse ce point. On associe alors à chaque point de la zone un nombre N de zones élémentaires, obtenus typiquement par des variations sur un cap et/ou une pente.
- [0062] Dans la suite de la description, pour faciliter la compréhension, les exemples sont donnés dans le cas bidimensionnel et isotrope. Toutefois, l'homme du métier comprendra que le procédé se généralise de façon immédiate aux autres cas (tridimensionnel, N dimensions, et/ou anisotrope).
- [0063] La phase de préparation 90 comprend une étape 120 de détermination, pour chaque zone élémentaire de l'image 11, d'une valeur de coût en fonction d'au moins un critère de coût.

- [0064] Chaque critère de coût est relatif au survol de l'environnement 12 par l'aéronef 14. Plus précisément, chaque critère de coût est relatif aux contraintes rencontrées par l'aéronef pour survoler l'environnement.
- [0065] Chaque critère de coût affecte un poids (valeur de coût ou pénalisation) différent aux zones élémentaires en fonction des caractéristiques de l'environnement 12 dans cette zone et à des paramètres de vol choisis pour l'aéronef 14.
- [0066] Par exemple, au moins un critère de coût est relatif aux éventuelles zones de relief et/ou de danger et/ou d'intervisibilité pour un capteur. A cet effet, le ou au moins un critère de coût est choisi dans la liste constituée de : un critère d'évitement des zones de relief par l'aéronef 14, un critère d'évitement des zones de danger par l'aéronef 14 et un critère d'évitement des zones d'intervisibilité d'un capteur par l'aéronef 14. Avantagusement, au moins un critère de coût favorise le survol des vallées par l'aéronef 14. En variante ou en complément, au moins un critère de coût est relatif à la météo et/ou à la présence de zones urbaines. Plus généralement, les critères de coûts sont relatifs à des éléments sémantiques qui ont du sens opérationnellement pour le choix de la construction d'une route.
- [0067] Avantagusement, lorsque plusieurs critères de coût sont considérés, l'étape de détermination 120 comprend, pour chaque zone élémentaire, la détermination, d'une valeur intermédiaire de coût correspondant à chaque critère de coût. L'étape de détermination 120 comprend ensuite la combinaison linéaire des valeurs intermédiaires de coût obtenues pour la zone élémentaire pour obtenir la valeur de coût (globale) de la zone élémentaire.
- [0068] Un exemple de détermination de valeurs de coût est illustré par la [fig.4]. Dans cet exemple, il est considéré :
- [0069] – une première stratégie de coût consistant à poser pour chaque pixel : $C_1 =$ hauteur du sol à cette position de la carte (d'après un modèle numérique de terrain de la zone), et
- une deuxième stratégie de coût consistant à évaluer le danger associé à chaque pixel, par l'estimateur suivant : $C_2 =$ zones de météo défavorable.
- [0070] Une trajectoire optimale suivant le premier critère produira une trajectoire survolant les vallées. Une trajectoire optimale suivant le deuxième critère produira une trajectoire évitant les zones de météo défavorable.
- [0071] Une stratégie de coût agrégée est définie de la façon suivante : $c = a \times c_1 + b \times c_2$ avec a et b des coefficients de combinaison linéaire donnant un poids éventuellement différent aux différentes cartes de coût. En faisant varier a et b, on obtient une série de stratégies de coût, qui à leur tour fournissent des trajectoires différentes. On accroît ainsi davantage la richesse topologique des solutions fournies. Il est à noter que bien que dans cet exemple, l'agrégation est réalisée par une combinaison linéaire,

l'agrégation peut être réalisée de multiples façons, par exemple, via une combinaison non linéaire.

[0072] Dans le cas de l'image 11 illustré en [fig.1], il est par exemple déterminé une carte de coût des dangers (illustrée en [fig.5]), une carte de coût des reliefs (illustrée en [fig.6]) et une carte de coût résultante après agrégation ([fig.7]). La carte de coût résultante est, par exemple, obtenue par la formule suivante :

$$[0073] \quad C = 10 * C_{\text{Danger}} + 100 * C_{\text{Relief}} + 1 \quad (1)$$

[0074] Où :

- [0075] • C est la matrice de coût résultante,
- C_{Danger} est la matrice de coût des dangers, et
- C_{Relief} est la matrice de coût des reliefs.

[0076] L'homme du métier comprendra que pour des questions de représentation, la résolution est faible sur les figures 5 à 7. Elle est en réalité plus forte, de 100 mètres par 100 mètres pour chaque pixel par exemple. L'homme du métier comprendra que pour des raisons de représentation, les cartes des exemples sont en deux dimensions, mais peuvent être étendues en N dimensions suivant l'application dans la limite des ressources matérielles disponibles.

[0077] La phase de préparation 90 comprend une étape 130 d'échantillonnage de la trajectoire principale 17 pour obtenir des points de trajectoire 58 (illustrés en [fig.10]). L'échantillonnage est, par exemple, réalisé avec un pas prédéfini, par exemple, un point tous les 500 mètres.

[0078] La phase de préparation 90 comprend une étape 140 de détermination, pour chaque point de déroutement 18, en fonction des valeurs de coût déterminées pour les zones élémentaires, de distances de coût entre le point de déroutement 18 et un ensemble de zones élémentaires de l'image 11. L'ensemble des distances de coût déterminées permet d'obtenir une carte de distances (au sens du coût) pour ledit point de déroutement 18.

[0079] L'ensemble de zones élémentaires est, par exemple, choisi de sorte à comprendre les zones de l'espace dans un périmètre déterminé autour du point de déroutement 18. Dans une variante, la carte de distances est calculée pour chaque zone élémentaire de l'image 11.

[0080] Avantageusement, la carte de distances de chaque point de déroutement 18 est déterminée par un propagateur Eikonal (algorithme de propagation eikonale).

[0081] Un exemple de détermination d'une carte de distances via un propagateur Eikonal est décrit dans ce qui suit dans le cas d'une stratégie de coût bidimensionnel et isotrope.

[0082] La méthode de fast-marching a été inventée par James Sethian en 1996. Elle permet de résoudre de façon rapide l'équation aux dérivées partielles suivantes, appelé

équation Eikonale :

$$\begin{aligned}
 [0083] \quad & |\nabla u(x)| = 1/f(x) \text{ for } x \in \Omega \\
 & u(x) = 0 \text{ for } x \in \partial\Omega
 \end{aligned} \tag{2}$$

[0084] Où :

- [0085] • x est compris dans un domaine Ω . Dans le cas présent, x est une position du plan, et donc un pixel.
- Ω est une portion de l'image 11 échantillonnée afin de produire toutes les positions x pour lesquelles une solution $u(x)$ sera calculée. Plus ce maillage est fin, et plus la solution tend à être continue.
- $f(x)$ est une *vitesse* dont il est fourni la valeur en chaque point x de Ω . Dans la suite, la notion de *coût* sera plutôt employée, qui est homogène à l'inverse de $f(x)$, soit $1/f(x)$.
- $u(x)$ est la distance à laquelle se trouve x d'un point de départ donné x_0 , utilisé pour démarrer la propagation (condition initiale, on parle de SEED).

[0086] La donnée de $u(x)$ pour tous les points x de Ω est appelée carte de distance à x_0 . Pour trouver le chemin le plus court au sens de $f(x)$, reliant tout point x_1 de Ω au SEED x_0 , il convient de naviguer au sein de cette carte de coût en suivant en chaque endroit la direction de plus fort gradient. Par exemple, supposons que l'environnement 12 comprend deux types de zones : une zone enneigée et une zone non enneigée. Les pixels de la zone enneigée présentent tous un coût élevé, par exemple 2. Les pixels de la zone non enneigée présentent tous un coût faible, par exemple 1. Ceci signifie que se déplacer dans la zone enneigée demande plus d'effort que se déplacer dans la zone non enneigée. Donc on posera :

$$[0087] \quad c(x) = \frac{1}{f(x)} = 2 \text{ si } x \text{ au au sein de la zone enneigée}$$

$$[0088] \quad c(x) = \frac{1}{f(x)} = 1 \text{ si } x \text{ au au sein de la zone non enneigée}$$

[0089] Il s'agit de la stratégie de coût appliquée.

[0090] Comme illustré par la figure 8, la carte de distance $u(x)$ est obtenue en propageant l'équation eikonale depuis le point A. Cette carte de distance est matérialisée par des courbes de niveau. Les courbes de niveau figurent des points situés à même distance de A au sens du coût $c(x)$.

[0091] Comme illustré par la figure 9, la trajectoire optimale reliant tout point C de la zone à A se déduit du gradient local. Concrètement, c'est en se déplaçant perpendiculairement aux courbes de niveau que l'on minimisera le « coût » nécessaire pour aller d'un point C quelconque au point A (ceci revient à franchir perpendiculairement les lignes de niveau). La figure 9 illustre ce principe avec trois positions C_0 , C_1 et C_2 .

- [0092] L'homme du métier comprendra que cet exemple se généralise à tout propagateur eikonal, qu'il soit isotrope ou anisotrope. Les équations et algorithmes mis en jeu ne sont pas exactement les mêmes que dans le cas du fast-marching détaillé plus haut, toutefois le principe reste fondamentalement similaire : génération d'une carte de distance, et déduction des trajectoires entre tout pixel et le SEED.
- [0093] De manière plus générale, l'homme du métier comprendra que l'étape de détermination 140 est susceptible d'être mise en œuvre avec tout algorithme permettant de calculer une route à coût minimal entre deux points (la propagation eikonale étant choisie ici pour ces bonnes propriétés de performance et de généralisation isotropie/anisotropie).
- [0094] La phase de préparation 90 comprend une étape 150 de détermination, pour chaque point de déroutement 18 et chaque point de trajectoire 58 compris dans l'ensemble de zones élémentaires, de la trajectoire de coût minimal, dite trajectoire de déroutement, reliant ledit point de déroutement 18 audit point de trajectoire 58. Une telle étape de détermination 150 est mise en œuvre en fonction de la carte de distances obtenue pour ledit point de déroutement 18.
- [0095] Ainsi, il est déterminé au plus une trajectoire de déroutement entre un point de trajectoire 58 et un point de déroutement 18. Les trajectoires de déroutement obtenues sont, par exemple, mémorisées dans une mémoire 44 de l'installation électronique 26, par exemple, en vue d'être chargée ultérieurement lors de la phase d'exploitation 190 de l'aéronef 14. Le pilote aura, ainsi, un indicateur du nombre de trajectoires de déroutement présentes sur son trajet et de la manière de les atteindre.
- [0096] La phase d'exploitation 190 est une phase au cours de laquelle l'aéronef 14 survole l'environnement en suivant au moins en partie la trajectoire principale 17.
- [0097] La phase d'exploitation 190 comprend une étape 200 de détermination en temps réel (à chaque instant) de la position de l'aéronef 14. La position de l'aéronef 14 est, par exemple, obtenue en fonction de mesures effectuées par un ou des capteurs localisés sur l'aéronef 14 ou au moyen de données en provenance d'un système au sol.
- [0098] La phase d'exploitation 190 comprend une étape 210 d'affichage, sur un afficheur (par exemple l'afficheur 52 de l'installation électronique 26), d'une image 11 de l'environnement 12 survolé par l'aéronef 14, une représentation des éléments suivants ayant été ajoutée sur l'image 11 affichée :
- [0099] – la trajectoire principale de l'aéronef 14 (au moins en partie),
 – un ou plusieurs des points de déroutement 18 ajouté(s) en fonction de la position du ou desdits points de déroutement 18 par rapport à la position de l'aéronef 14 déterminée en temps réel, et
 – la trajectoire de déroutement 60 déterminée entre chaque point de déroutement 18 représenté sur l'image 11 et le point de trajectoire 58 le plus

proche dans le sens de vol de l'aéronef 14 de la position de l'aéronef 14 déterminée en temps réel.

- [0100] En particulier, les points de déroutement 18 affichés sont, par exemple, les N points de déroutement 18 dont la distance-coût au point de trajectoire 58 le plus proche dans le sens de vol de l'aéronef de la position de l'aéronef 14 est la plus faible. N est un entier supérieur ou égal à un.
- [0101] Avantagement, l'étape d'affichage 210 comprend le classement en temps réel des points de déroutement 18 par ordre croissant de la distance-coût entre chaque point de déroutement 18 et le point de trajectoire 58 le plus proche dans le sens de vol de l'aéronef de la position de l'aéronef 14 déterminée en temps réel. Ainsi, cela permet de déterminer s'il vaut mieux prendre un point de déroutement 18 plutôt qu'un autre. Le classement est, par exemple, indiqué sur l'image 11 affichée.
- [0102] Avantagement, pour chaque point de déroutement 18, l'étape d'affichage 210 comprend le classement des trajectoires optimales déterminées (obtenues à partir de points de trajectoire 58 différents) par ordre de coût croissant. Le classement est, par exemple, indiqué sur l'image 11 affichée.
- [0103] Un exemple d'image 11 affichée sur un afficheur dans l'aéronef 14 est, par exemple, illustrée sur la [fig.10]. Les trajectoires de déroutement représentées sur l'image 11 sont référencées par la référence 60.
- [0104] La phase d'exploitation 190 comprend une étape 220 de déroutement de l'aéronef en dehors de la trajectoire principale, en fonction des trajectoires de déroutement 60 représentées sur l'image 11 affichée par l'afficheur. L'étape de déroutement 220 induit donc une modification de la trajectoire suivie par l'aéronef 14, par exemple, lorsqu'un imprévu (dangers notamment) est présent sur la trajectoire principale 17 de l'aéronef 14. L'étape de déroutement 220 vise à mettre l'aéronef 14 en sécurité. L'étape 220 est, par exemple, mise en œuvre par le pilote en fonction des trajectoires de déroutement représentées sur l'image 11 affichée sur l'afficheur.
- [0105] Avantagement, en changeant la stratégie d'agrégation des cartes de coût unitaire, la carte de coût résultante ne sera pas la même et donc les routes de déroutement seront différentes, ce qui permet d'adresser encore d'autres alternatives de déroutement.
- [0106] Ainsi, le présent procédé permet d'assister les pilotes dans leurs prises de décision sur leurs navigations grâce à une anticipation des routes de déroutement permettant de rejoindre des zones sûres atteignables dans le cas où le pilote se retrouve confronté à un imprévu. Ainsi, avantagement, en vol, lors de la survenue d'un imprévu (danger, météo...), la trajectoire principale de l'aéronef est modifiée vers un point de déroutement en fonction des trajectoires optimales de détournement déterminées.
- [0107] En particulier, les éléments suivants permettent d'aider le pilote à savoir : un indicateur du nombre de routes d'échappement disponibles (vers une zone « de sécurité

») tout au long de la trajectoire et une liste des zones « de sécurité » atteignables via des routes d'échappement et ordonnées selon le « coût » nécessaire pour les atteindre, et ce sur chaque point échantillonné de la trajectoire.

- [0108] En particulier, les trajectoires de déroutement déterminées permettent d'aider le pilote aussi bien durant la phase de préparation de mission que pendant la phase de vol. De telles trajectoires fournissent au pilote une meilleure conscience des options disponibles.
- [0109] Ainsi, le présent procédé permet d'améliorer la prise de décision d'un pilote face à des situations imprévues.
- [0110] L'homme du métier comprendra que les modes de réalisation décrits précédemment sont susceptibles d'être combinés entre eux lorsqu'une telle combinaison est compatible et que les applications décrites sont données à titre d'exemple.
- [0111] Notamment, le présent procédé est applicable pour la recherche d'urgence de routes vers des zones d'atterrissage (aéroports, aérodromes) ou pour des missions d'intervention ou de secours en montagne, ainsi que toute mission associée à la gestion de trajectoires dans des environnements hostiles (météo, vents).

Revendications

- [Revendication 1] Procédé de détermination de trajectoires de déroutement (60) d'un aéronef (14) par rapport à une trajectoire principale (17) définie pour l'aéronef (14) dans un environnement (12), le procédé étant mis en œuvre par une installation électronique (26), le procédé comprenant une phase de préparation comprenant les étapes suivantes :
- a. l'obtention d'une image (11) de l'environnement (12) destiné à être survolé par l'aéronef (14) entre un point de départ (15) et un point d'arrivée (16), une représentation des éléments suivants ayant été ajoutée sur l'image (11) :
 - i. une trajectoire principale (17) destinée à être parcourue par l'aéronef (14) entre le point de départ (15) et le point d'arrivée (16),
 - ii. au moins un point de déroutement (18) de l'aéronef (14) en dehors de la trajectoire principale (17),
 - b. le maillage de l'image (11) en zones élémentaires,
 - c. la détermination, pour chaque zone élémentaire de l'image (11), d'une valeur de coût en fonction d'au moins un critère de coût, le au moins un critère de coût étant relatif au survol de l'environnement (12) par l'aéronef (14),
 - d. l'échantillonnage de la trajectoire principale (17) pour obtenir des points de trajectoire (58), et
 - e. pour chaque point de déroutement (18),
 - i. la détermination, en fonction des valeurs de coût déterminées pour les zones élémentaires, de distances de coût entre le point de déroutement (18) et un ensemble de zones élémentaires de l'image (11) pour obtenir une carte de distances,
 - ii. pour chaque point de trajectoire (58) compris dans l'ensemble de zones élémentaires, la détermination, en fonction de la carte de distances, de la trajectoire de coût minimal reliant ledit point de trajectoire (58) au point de déroutement (18), la trajectoire déterminée étant appelée trajectoire de déroutement (60).

- [Revendication 2] Procédé selon la revendication 1, dans lequel le procédé comprend une phase d'exploitation au cours de laquelle l'aéronef (14) survole l'environnement (12) en suivant initialement la trajectoire principale (17), la phase d'exploitation comprenant :
- a. la détermination en temps réel de la position de l'aéronef (14),
et
 - b. l'affichage, sur un afficheur (52), d'une image (11) de l'environnement (12) survolé par l'aéronef (14), une représentation des éléments suivants ayant été ajoutée sur l'image (11) affichée :
 - i. la trajectoire principale (17) de l'aéronef (14),
 - ii. un ou plusieurs des points de déroutement (18),
lesdits points de déroutement (18) ajouté(s) étant fonction de la position du ou desdits points de déroutement (18) par rapport à la position de l'aéronef (14) déterminée en temps réel, et
 - iii. la trajectoire de déroutement (60) déterminée entre chaque point de déroutement (18) représenté sur l'image (11) et le point de trajectoire (58) le plus proche dans le sens du vol de l'aéronef (14) de la position de l'aéronef (14) déterminée en temps réel.
- [Revendication 3] Procédé selon la revendication 2, dans lequel la phase d'exploitation comprend une étape de déroutement de l'aéronef (14) en dehors de la trajectoire principale (17), en fonction des trajectoires de déroutement (60) représentées sur l'image (11) affichée par l'afficheur (52).
- [Revendication 4] Procédé selon la revendication 2 ou 3, dans lequel l'étape d'affichage comprend le classement en temps réel des points de déroutement (18) par ordre croissant de la distance-coût entre chaque point de déroutement (18) et le point de trajectoire (58) le plus proche dans le sens du vol de l'aéronef (14) de la position de l'aéronef (14) déterminée en temps réel, le classement étant indiqué sur l'image (11) affichée.
- [Revendication 5] Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, dans lequel la détermination d'une valeur de coût pour chaque zone élémentaire est effectuée en fonction de plusieurs critères de coût, ladite étape de détermination comprenant pour chaque zone élémentaire:
- a. la détermination d'une valeur intermédiaire de coût pour

chaque critère de coût, et

- b. la combinaison linéaire des valeurs intermédiaires de coût déterminées pour obtenir la valeur de coût de la zone élémentaire.

[Revendication 6] Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, dans lequel l'environnement (12) comprend au moins une zone de relief (20) et/ou au moins une zone de danger (22) et/ou au moins une zone d'intervisibilité pour un capteur et/ou au moins une zone de météo défavorable et/ou au moins une zone urbaine, le ou au moins un critère de coût étant choisi dans la liste constituée de :

- a. un critère d'évitement des zones de relief (20) par l'aéronef (14),
- b. un critère d'évitement des zones de danger (22) par l'aéronef (14),
- c. un critère d'évitement des zones d'intervisibilité d'un capteur par l'aéronef (14),
- d. un critère d'évitement des zones de météo défavorable par l'aéronef (14), et
- e. un critère d'évitement des zones urbaines par l'aéronef (14).

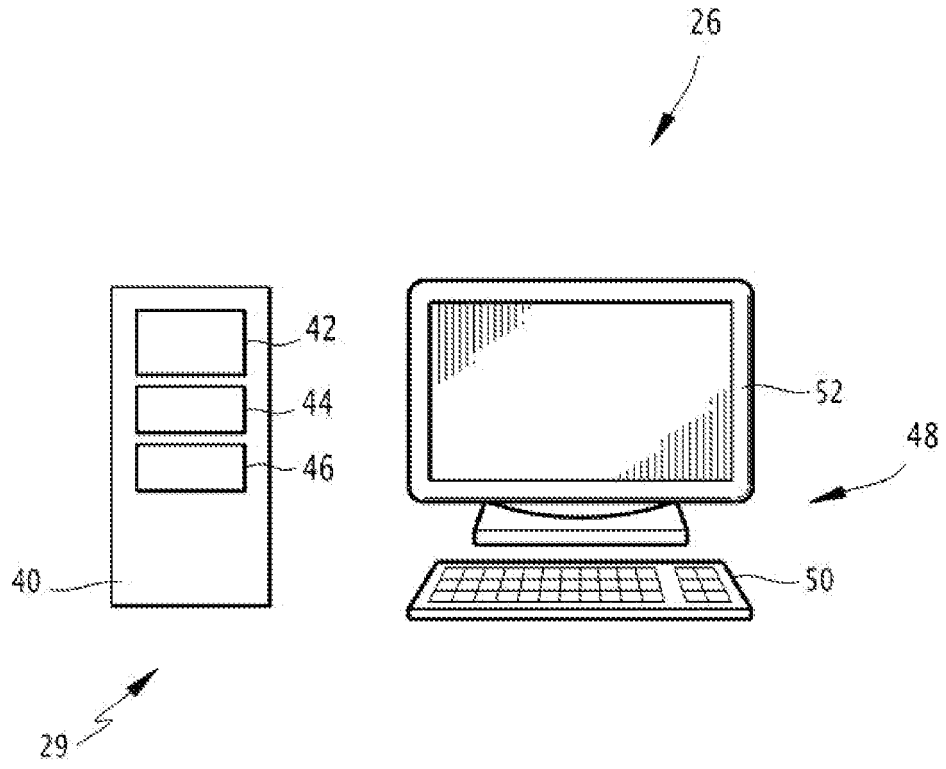
[Revendication 7] Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, dans lequel la carte de distances de chaque point de déroutement (18) est déterminée par un algorithme de propagation Eikonale.

[Revendication 8] Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, dans lequel, lors de l'étape d'obtention, l'image (11) de l'environnement (12) est obtenue par l'intermédiaire de mesures effectuée par un capteur, tel qu'une caméra ou un satellite.

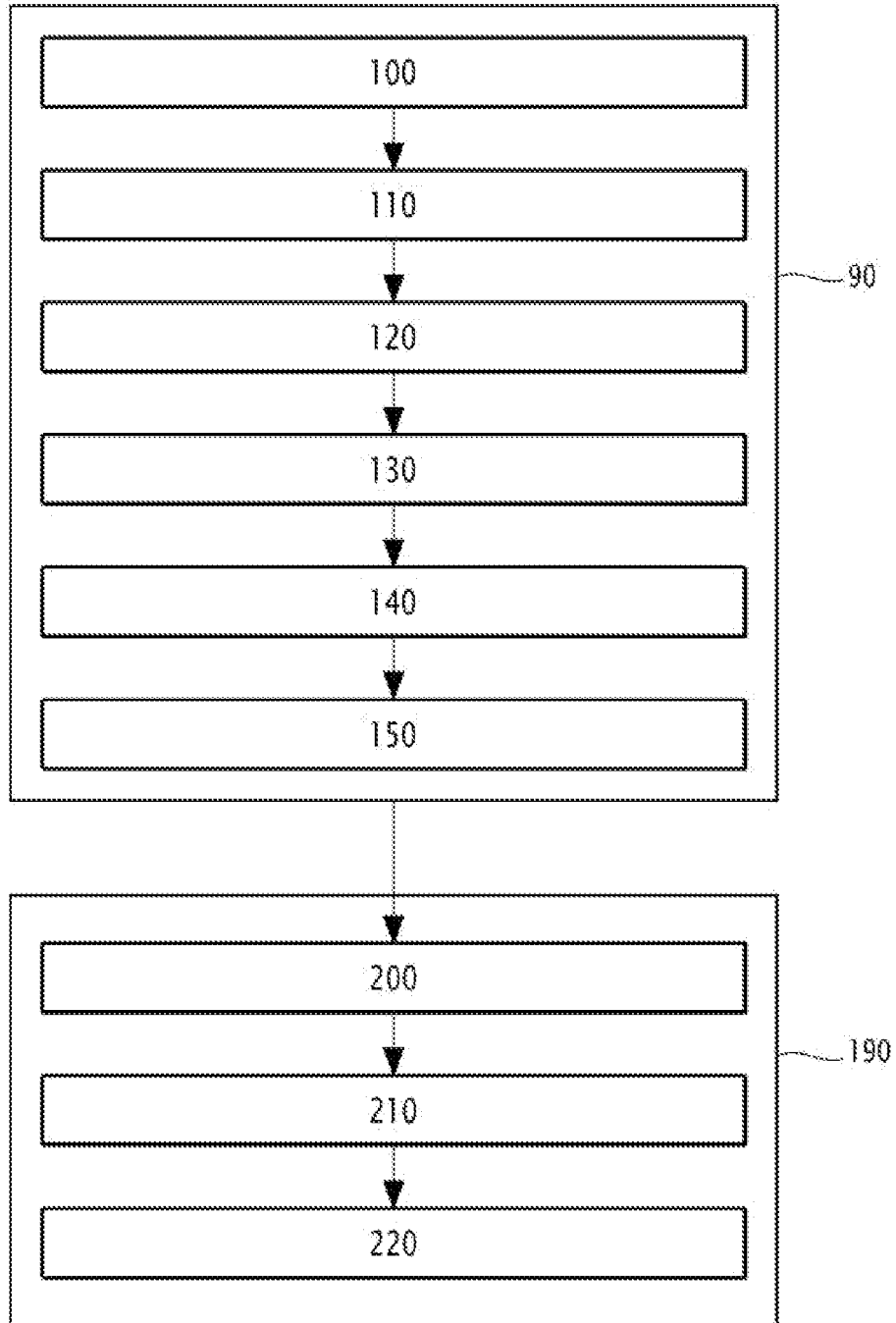
[Revendication 9] Installation électronique (26) configurée pour mettre en œuvre un procédé de détermination selon l'une quelconque des revendications 1 à 8.

[Revendication 10] Aéronef (14) comprenant une installation électronique (26) selon la revendication 9.

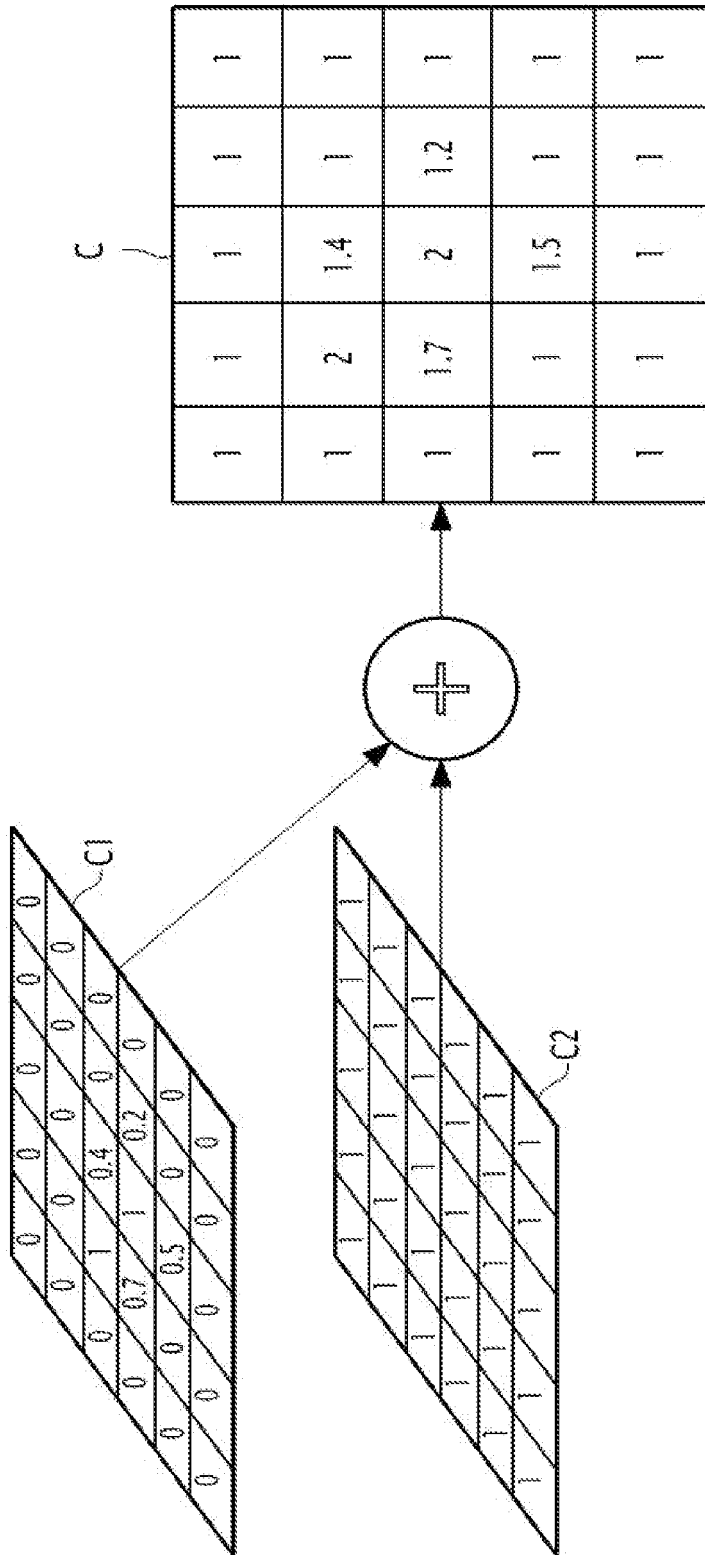
[Fig. 2]



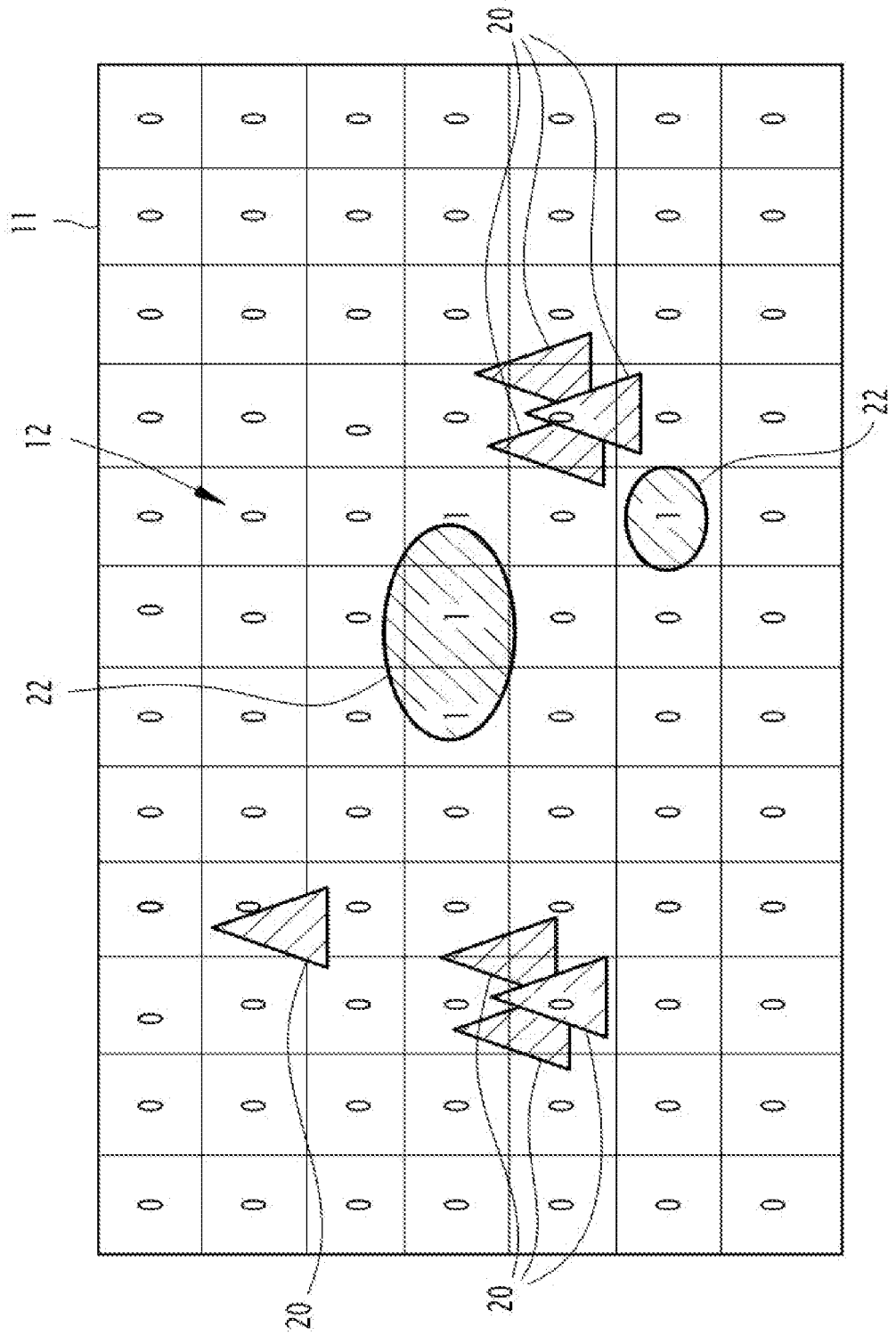
[Fig. 3]



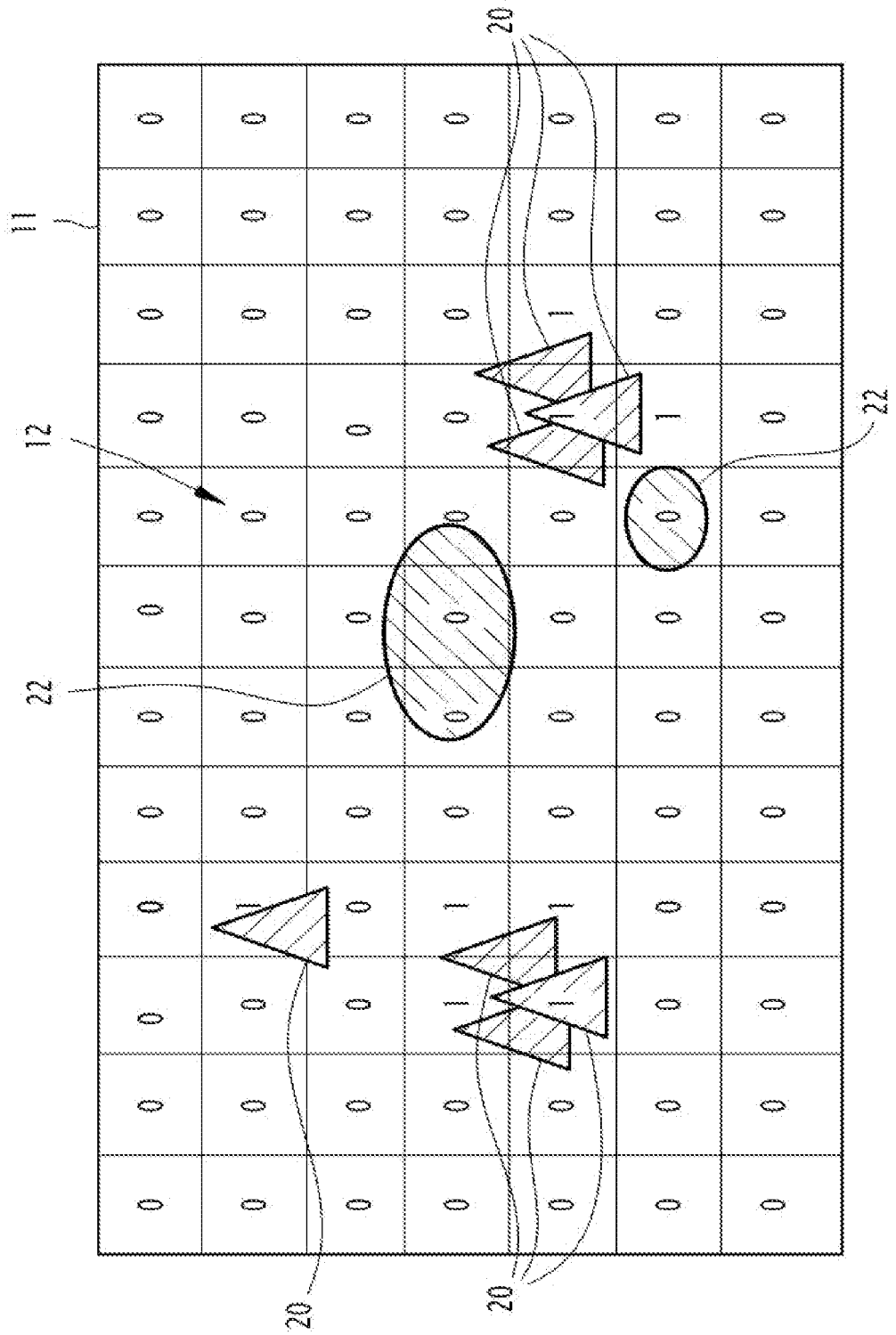
[Fig. 4]



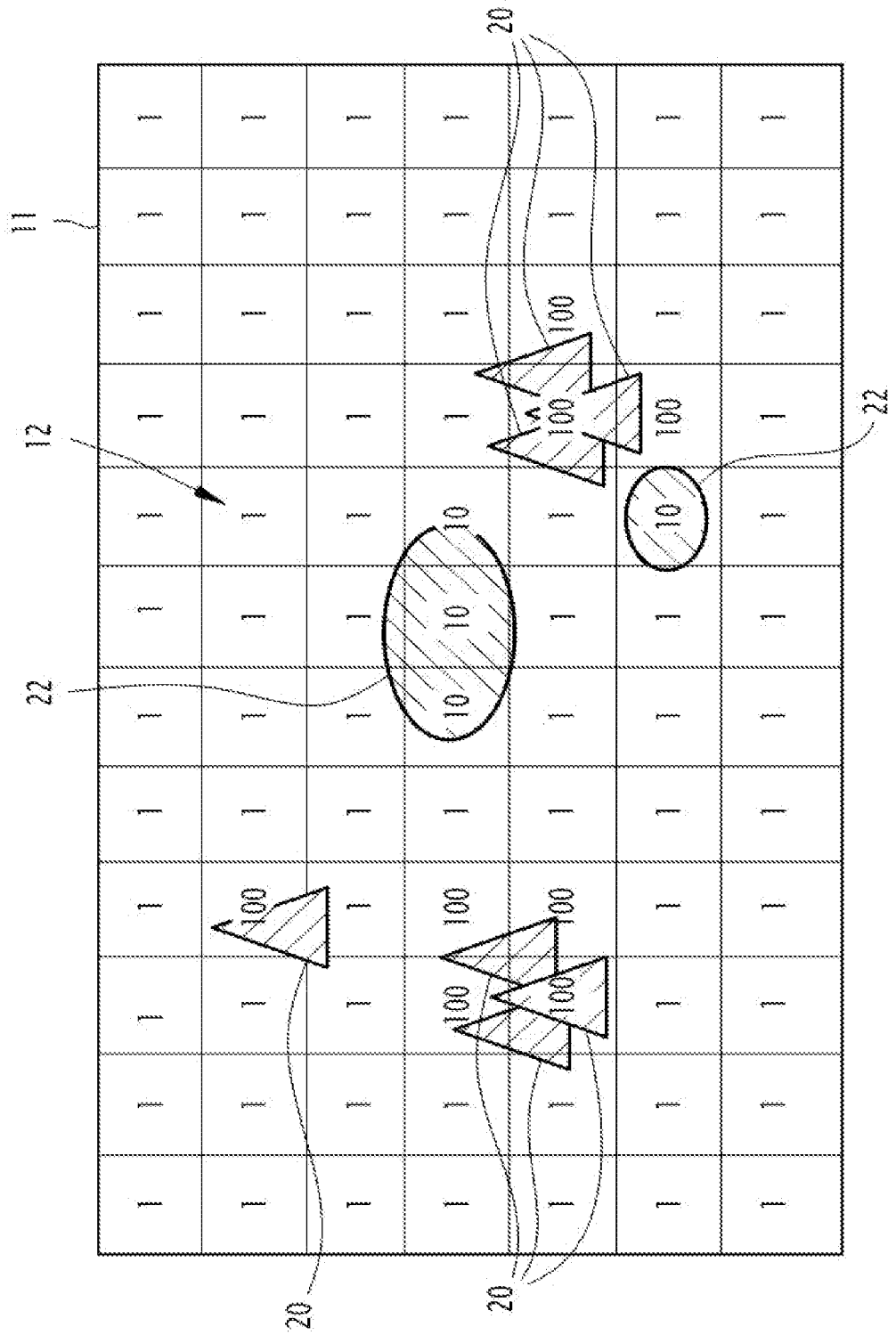
[Fig. 5]



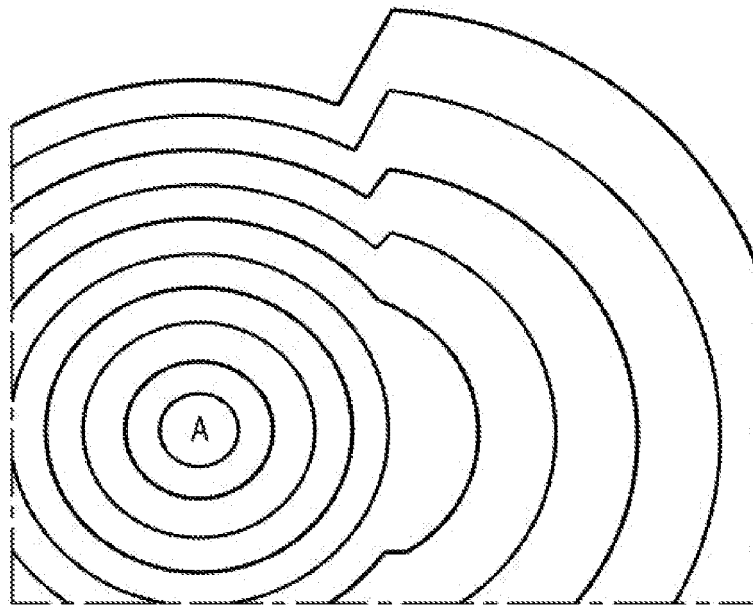
[Fig. 6]



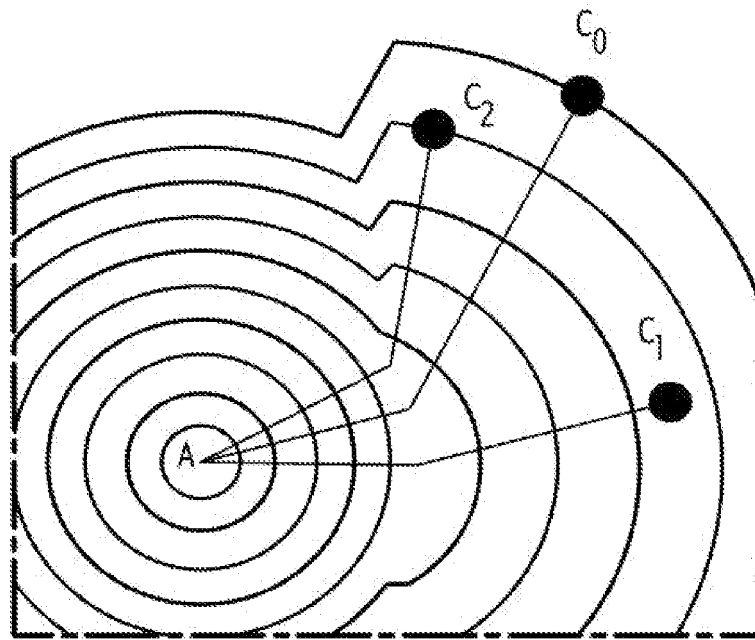
[Fig. 7]



[Fig. 8]



[Fig. 9]





**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement national

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

FA 887124
FR 2006997

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	US 2018/366011 A1 (BLANCHON XAVIER [FR] ET AL) 20 décembre 2018 (2018-12-20)	1,9,10	G08G5/00 G05D1/02
A	* abrégé; figure 2 * * alinéa [0007] * * alinéa [0017] - alinéa [0041] * * alinéa [0102] * * revendications 1-17 *	2-8	
A	----- EP 3 594 870 A1 (DASSAULT AVIAT [FR]) 15 janvier 2020 (2020-01-15) * abrégé * * alinéa [0016] - alinéa [0018] * * alinéa [0070] - alinéa [0076] * * revendications 1-15 * -----	1-10	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			G08G G01C
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
24 mars 2021		Adkhis, Franck	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie		D : cité dans la demande	
A : arrière-plan technologique		L : cité pour d'autres raisons	
O : divulgation non-écrite		
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 2006997 FA 887124**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.
Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **24-03-2021**
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 2018366011 A1	20-12-2018	CN 109147395 A	04-01-2019
		FR 3067801 A1	21-12-2018
		US 2018366011 A1	20-12-2018

EP 3594870 A1	15-01-2020	BR 102019014243 A2	26-05-2020
		CA 3048689 A1	11-01-2020
		EP 3594870 A1	15-01-2020
		FR 3083909 A1	17-01-2020
		US 2020020237 A1	16-01-2020
